



**HAL**  
open science

# La guerre des mots : on dit, nouvelles et dialogues dans la presse révolutionnaire (1791-1793)

Jacques Guilhaumou

► **To cite this version:**

Jacques Guilhaumou. La guerre des mots : on dit, nouvelles et dialogues dans la presse révolutionnaire (1791-1793). Biard, Michel;Crépin, Annie;Gainot, Bernard;. La plume et le sabre : volume d'hommages offerts à Jean-Paul Bertaud, Publications de la Sorbonne, pp.101- 110, 2002. halshs-00420276

**HAL Id: halshs-00420276**

**<https://shs.hal.science/halshs-00420276>**

Submitted on 25 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Jacques Guilhaumou**

**La « guerre de mots ».  
On dit, nouvelles et dialogues dans la presse révolutionnaire  
(1791-1793).**

Jacques Guilhaumou, « La ‘guerre de mots’. On dit, nouvelles et dialogues dans la presse révolutionnaire (1791-1793) », *La plume et le sabre. Mélanges Bertaud*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 101-110. Version de l’auteur

A la différence des dictionnaires socio-politiques de l’époque révolutionnaire, les considérations sur l’usage des mots, et en premier lieu sur « l’abus des mots », dans l’archive de presse s’inscrivent explicitement dans le combat politique. Ainsi Brissot parle, à propos de l’abus d’une expression, *propriété nationale*, de la « guerre de mots » (*Sur l’abus d’un mot, Le Patriote Français* du 9 mai 1792).

Il n’est donc pas vraiment étonnant si les nombreuses attestations de la conscience linguistique des révolutionnaires que nous avons collectées à la lecture de la presse entre 1791 et 1793 ont une dimension fortement performative par le souci des journalistes de rechercher l’adéquation entre « la vérité des mots » et leur mise en acte. Cependant nous nous sommes efforcé de mettre d’abord l’accent sur le contexte particulier de multiplication des « on dit » et de circulation de « fausses nouvelles » dans lequel s’inscrit cette « guerre de mots »<sup>1</sup>.

\*

---

<sup>1</sup> Nous faisons référence le plus possible à des textes inédits dans les travaux de recherche, y compris au sein de nos propres études sur la presse qui sont partiellement résumées dans la synthèse récente de J.-P. BERTAUD, *La presse et le pouvoir de Louis XIII à Napoléon Ier*, Paris, Perrin, 2000.

Un texte anonyme, intitulé *De la puissance des on dit et de leurs dangers en politique et en morale*<sup>2</sup>, pose en effet la question: « De quoi se forme l'opinion publique ? » et y répond « Des *ont dit* ». Il conclut alors par l'urgence d'établir « un traité sur la nécessité de bien classer les *ont dit* pour qu'on puisse distinguer facilement ceux qui ne sont que ridicules de ceux qui sont dangereux pour l'ordre social ». Faut-il en conclure, avec le journaliste du *Mercure National* qu' « Opinion publique est un mot vide de sens, une heureuse rêverie, une séduisante erreur avec laquelle on paralyse efficacement les gouvernés » (30 mai 1791) ? La mise en sommeil du mot d'opinion publique, par les journalistes radicaux, n'est pas si paradoxale que le voudrait l'historiographie<sup>3</sup>. Elle relève d'un constat permanent pendant la Révolution française: « Des ON-DIT, que DIT-ON. Eh bien, telles sont les avant-propos de toutes les conversations publiques et particulières » (*Gazette historique et politique de la France et de l'Europe* du 21 février 1794).

Certes un journal comme *L'Abréviateur Universel*, sous-titré *Journal sommaire des opinions, productions et nouvelles publiques*, s'efforce de faire l'histoire de l'opinion publique, mais précise-t-il: « Moins on est instruit des nouvelles, plus on raisonne à perte de vue sur ce que l'on sait et sur ce que l'on sait pas » (7 août 1793). Ainsi s'instaure la guerre entre *on dit* et *on sait*.

Le *Nouvelliste de France* du 27 décembre 1790 trace alors le portrait de ces incarnations distinctes de l'opinion publique:

« *On dit* et *on sait* ont depuis longtemps fixé leur séjour en France; ils ont envahi l'empire de l'opinion et du jour. Ils ont vécu bien des

---

<sup>2</sup> BNF 8° Lb(39) 4603.

<sup>3</sup> Voir, à ce propos, M. OZOUF, « Le concept d'opinion publique au XVIIIème siècle », dans *L'homme régénéré. Essai sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1989, p. 21-53.

années dans l'union et la concorde; mais comme il n'est rien que le temps ne vienne à bout d'altérer, à la longue, il s'est allumé entre eux une guerre des plus vives, et ils se la font à outrance. On ne nous saura sans doute pas mauvais gré d'esquisser le portrait de ces deux fameux personnages.

*On dit* est une espèce d'amphibie, moitié aristocrate, moitié démocrate, et presque toujours ennemi du bien, de l'ordre et de la monarchie. C'est un vrai caméléon qui prend la teinte de l'être le plus avoisinant. Entre les mains des myopes, des menteurs et des fourbes, c'est un insecte vénéneux, dont l'essence est d'empoisonner la vérité, d'effrayer la raison et d'en arrêter le progrès [...]

*On sait* est la prudence personnifiée et ne prononce jamais qu'avec connaissance de cause: il est humain, mais un peu rêveur; souvent étourdi par les clameurs de son ennemi, il est obligé de lui laisser jeter le premier feu; il vient pourtant toujours à bout de le forcer ».

Les *on dit* constituent ainsi une des cibles favorites des journalistes. D'un côté, l'auteur du texte déjà cité *De la puissance des on dit*, proche du club monarchique, met en doute l'énoncé, à propos du jacobin Gorsas, « On dit que c'est un patriote » en précisant que « le patriotisme, chez bien des gens, n'est que le despotisme sous un autre nom ». D'un autre côté, les journalistes radicaux, face aux queues interminables à la porte des boulangers, s'en prennent aux malveillants qui disent « Le pain est cher et la cause en est dans la convention nationale » (*Annales de la République française* du 21 février 1794) alors qu'« on sait qu'une des batteries de nos ennemis est de dépopulariser nos meilleurs fonctionnaires publics » (*Feuille de Salut Public* du 18 juillet 1793).

La prolifération des *on dit* est bien la source principale de la diffusion des « fausses nouvelles ». En effet, « Une nouvelle se donne, se reçoit, se propage avec une rapidité incroyable; elle est absurde, qu'importe ? On

vient de l'apprendre, il faut bien la conter et comme chacun aime à broder pour avoir l'air plus instruit, elle est sans cesse exagérée, et le bruit prend des racines si profondes qu'il est quelque fois dangereux de se montrer incrédule » (Réflexions sur les fausses nouvelles, *Chronique de Paris* du 31 mars 1793). « La tactique de nos faiseurs de nouvelles » (*La Révolution de 92*, 9 mars 1793), sortes de Crispins de la comédie, est pourtant bien connu. Qui n'en rencontre pas aux portes des clubs et de la Convention, au Palais-Royal, dans les cafés et la plupart des conversations de groupes dans les rues ! Que dit-il ? : « Ma nouvelle est très sûre. Je la tiens de M...., qui l'a entendue de la bouche de Mad... qui est en correspondance directe avec M... » (*A propos des nouvelles, La Quotidienne* du 9 septembre 1793).

Ce n'est qu'avec la mise à l'ordre du jour de la terreur, pendant l'été 1793, que les journalistes montagnards souhaiteront fermer « la bouche des nouvellistes » coupable d'« agiot de l'esprit public » (*Journal des hommes libres* du 16 octobre 1793) par des mesures coercitives, en particulier l'interdiction d'une grande partie de la presse modérée<sup>4</sup>. Mais Marat, dans *L'Ami du peuple*, n'avait-il pas, dès 1790, dénoncé « le ridicule d'avoir fait un crime de lèse-nation du colportage d'écrits nommés inflammatoires », ajoutant qu'« il n'est point d'opinions dangereuses, point d'opinions incendiaires tant qu'elles sont libres » ? Il convient donc de combattre « les opinions qui ont le fait le plus souvent le malheur de l'homme » plutôt que de les censurer. Et Marat de conclure « Que toutes les opinions aient donc le champ libre »<sup>5</sup>. C'est aussi dans ce

---

<sup>4</sup> Voir notre étude sur « Les journaux parisiens dans les luttes révolutionnaires en 1793. Presse d'opinion, presse de salut public et presse pamphlétaire », dans *La Révolution du Journal, 1788-1794*, Paris, Editions du CNRS, 1989, p. 275-284.

<sup>5</sup> *Oeuvres politiques*, tome II, Bruxelles, Pôle Nord, 1991, p. 1156-1157.

contexte de liberté de la presse que s'inscrit notre étude de « la guerre de mots ».

\*

Faire « courir un bruit » en multipliant les *on dit* constitue bien le contexte du principal malheur linguistique des révolutionnaires, « l'abus des mots »<sup>6</sup>. Toutes opinions confondues, la dénonciation de ce mal est omniprésente dans la presse. Ainsi précise *A deux liards...mon journal* (N°8, 1792), « C'est l'abus des mots qui a plongé la France dans l'abîme des maux ». Des mots et des maux ! Et de conclure qu' « On conduit les hommes avec des mots » (*Le Spectateur et le Modérateur* du 4 janvier 1791), le pas est vite franchi. Le rapport des mots aux choses, leur fausse application est au centre de toutes les réflexions: « Si les choses ont amené la Révolution, les mots en ont déterminé le mode et l'engouement », bref « les hommes se laissent mener par les mots ».

Il importe donc d'être particulièrement vigilant sur « l'acception des expressions nouvelles », même les plus insignifiantes au premier abord. « Quand on songe que le plus grand nombre des hommes de toutes les classes est gouverné par des mots, on ne peut être indifférent à l'acception qu'ils reçoivent du hasard et qui en pervertit le sens primitif » précise alors le journaliste de *L'Ami des Patriotes* dans un rubrique spéciale sur *L'Abus des Mots* (22 avril 1792).

Quelles sont les familles de mots ainsi mis en cause ? D'abord les « mots accusateurs avec lesquels on compose les adresses, les dénonciations et les paragraphes des pamphlets » (*Le Spectateur et le Modérateur* du 13 décembre 1791). Il s'agit des mots (*aristocrates*,

---

<sup>6</sup> Sur « l'abus des mots » comme critère méthodologique de l'analyse des langages révolutionnaires, voir R. REICHARDT, « Die Debatte über den 'Missbrauch der Wörter' als Anzeiger einer historischen Problematik », dans *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich 1680-1820*, Heft 1/2, Munich, Oldenbourg, 1985, p. 40-50.

*modérés, royalistes, etc*) classés de nos jours par le linguiste sous la rubrique *Désignants socio-politiques*<sup>7</sup>. Puis viennent les mots jugés abstraits, les *Notions-concepts* en linguistique<sup>8</sup>. *L'Indicateur ou Journal des causes et des effets* du 1er juillet 1792 en parle, dans une rubrique sur *Quelques erreurs importantes en politique* de la façon suivante:

« L'abus des mots produit en grande partie l'abus du raisonnement, par l'usage continuel que l'on y fait des abstractions. Que signifient les mots *vertu, liberté, gouvernement* ? Trop d'idées sont renfermées sous la même dénomination; plusieurs d'entre elles se modifient ou s'excluent réciproquement. Il faut une tête très bien organisée, et par conséquent très rare pour saisir et employer chaque mot dans une signification précise ».

Cependant une mention spéciale doit être faite à « un mot trivial accrédité d'un côté par d'insipides plaisanteries, de l'autre par des déclamations absurdes et perfides », le mot de *sans-culotte*. L'investigation du linguiste a montré comment cette dénomination injurieuse est devenue un cri de ralliement<sup>9</sup>. Le journaliste de *L'Ami des patriotes* en est parfaitement conscient: « Pour détromper les soi-disant sans-culottes, ne leur laissons pas ignorer que cette dénomination n'a pu devenir ridicule ou injurieuse que depuis qu'ils se la sont appropriée; depuis qu'ils en ont en fait le mot de ralliement de leurs agents et qu'elle est devenue synonyme de *brigand* et de *brûleur de maison*. » (22 avril 1792).

---

<sup>7</sup> Voir les volumes 1 et 4 du *Dictionnaire des usages socio-politiques (177à-1815)*, équipe « 18ème-Révolution » (ed.); Paris, Klincksieck, 1985 et 1989.

<sup>8</sup> *Ibid.* volumes 2 et 6, 1987 et 1999.

<sup>9</sup> Voir l'étude d'Annie Geffroy dans le *Dictionnaire des usages...*, volume 1, *Ibid*, p. 159-186.

Que devient enfin le mot d'aristocrate, très tôt présent dans le débat révolutionnaire ? *Les nouvelles Lunes du cousin Jacques* note que l' « On ne sait seulement ce que veut dire aristocrate » (19 avril 1791). Plus optimiste, la *Feuille du Jour* du 15 juin 1791 considère à l'inverse qu' « On commence à s'entendre, le mot d'aristocrate s'explique ». Le mot aristocrate demeure donc toujours celui qui se prête le mieux à toutes les manipulations linguistiques imagineables<sup>10</sup>, à droite:

« On remarque que les vrais *aristocrates* sont toujours les plus empressés à taxer les autres d'*aristocratie* [...] Il est plus que probable que dorénavant *patriote* voudra dire *aristocrate*, et *aristocrate* signifiera *bon citoyen*, puisqu'on examine plus les choses, et qu'on accommode chaque circonstance à ses intérêts particuliers: ce n'est plus maintenant qu'une affaire de mots; on donne à chaque *nom* le sens qu'on veut y donner; tout dépend de la convention. » (*Les Nouvelles Lunes du Cousin Jacques*, 19 avril 1791).

comme à gauche:

« J'entends sans cesse crier à l'aristocratie. S'il se fait un mouvement, il est occasionné par des aristocrates. Si les denrées sont chères, ce sont les aristocrates qui les accaparent; mais à quels traits reconnaître ces hommes dangereux, ennemis de la tranquillité et de la liberté ? *C'est ce qu'on ne dit pas, et ce qu'il importe de savoir* [...] Qu'on y fasse bien attention; la raison maintenant est aristocrate; la morale est aristocrate, la loi est aristocrate [...] La véritable aristocratie est dans la démocratie exagérée. » (*De l'aristocratie actuelle, le Patriote français* du 28 février 1793).

---

<sup>10</sup> Voir notre étude dans le *Dictionnaire des usages...*, volume 1, *Ibid*, p. 9-38.



C'est alors que les journalistes ont recours au dialogue pour mettre en scène le mot d'aristocrate. La plus classique des scènes en la matière est celle qui nous présente *l'aristocrate* comme l'instigateur principal des manoeuvres sur les subsistances aux portes des boulangeries. Un dialogue entre un agriculteur et un voyageur, dans *Le Batave* du 11 septembre 1793, en donne le prototype:

« *L'agriculteur*. Ces coquins d'aristocrates ! Mais les citoyens devraient bien se défier de ceux qui viennent leur dire; « demain, il n'y aura pas de pain ».

*Le voyageur*. [...] Les aristocrates ont des agents partout [...] ces sortes de scélérats sont ceux qui à la porte des boulangers font le plus de bruit; ils se poussent, s'avancent vers la boutique comme s'ils n'avaient pas mangé depuis huit jours; ils arrachent le pain de force au milieu de la rue à celui qui en remporte chez lui; ils parlent beaucoup de leurs enfants qui meurent de faim, et souvent ils n'en ont pas; ils déchirent dans les carrefours et en présence de la multitude le pain qu'ils ont obtenu [...] Ils forment des groupes, excitent les femmes les plus alarmées à user de violence et à crier ».

\*

A vrai dire, le dialogue est aussi un genre omniprésent dans la presse pamphlétaire royaliste de 1791 qui, en imputant aux Jacobins les maux et les maux qui jettent la France dans l'anarchie, et tout particulièrement la pénurie et la cherté du pain<sup>11</sup>, mène une vaste entreprise de déstabilisation

---

<sup>11</sup> Voir sur ce point notre ouvrage *La langue politique et la Révolution française*, Paris, Klincksieck, 1989. Et sur la question des subsistances notre contribution au *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich, 1680-1820*, sur *Subsistances (pain, bled, grains)*, Heft 19/20 Munich, Oldenbourg, 2000, p. 141-202.

du nouveau langage patriotique. Ces « amis du bon sens » dialoguent tout particulièrement dans les *Père Duchêne* royalistes<sup>12</sup>. Face aux « jacobins enragés », le *Père Duchêne* ne jure plus que contre « Mille millions d'aristocrates patriotes ». Recherchant ceux « qui avaient créé ces matins de bruits là », il tombe sur les « archi-jacobins » pour en conclure, « C'étaient eux qui remuaient les soufflets de la forge »<sup>13</sup>. Un *dialogue entre le Père Duchêne et un aristocrate*<sup>14</sup> s'avère alors fort instructif. « Eh ! Père Duchêne, sous le nom d'aristocrates qu'entendez-vous ? ». Ainsi interpellé, le marchand de fourneaux répond de manière usuelle: « J'entends les b... de calotins, et nos ci-devant gentilshommes ». Tout le travail de *l'aristocrate* dans l'échange discursif consiste alors, après avoir précisé au *Père Duchêne* que « vos notions ne sont pas très justes », à « trouver un accord » sur le mot d'aristocrate en l'imputant à ceux qui dominent, les Jacobins ! Au final, le *Père Duchêne*, après quelques « raisons sans raison » qui mettent sa « mémoire à l'envers », finit donc par s'accorder avec son interlocuteur sur le dos des Jacobins: « Mais je crois, dieu me pardonne, que vous avez raison; si les jacobins ne sont pas tout à fait des aristocrates, ils frisent de bien près l'aristocratie ». En jouant ainsi au « propos discordant », d'un dialogue à l'autre, la presse pamphlétaire royaliste déstabilise le langage patriote, inverse le sens des principales notions révolutionnaires. Il ne reste plus qu'une étape à franchir, inscrire ces mots dans un « dictionnaire des démagogues ».

---

<sup>12</sup> Sur le contexte, voir notre article, « Les mille langues du Père Duchesne. La parade de la culture populaire pendant la Révolution », *Dix-huitième siècle*, N°18, 1986, p. 143-154.

<sup>13</sup> *Réponse du Père Duchêne à Jean-Bart*, BNF 8° Lc(2) 534.

<sup>14</sup> *La grande colère du Père Duchesne sur l'argent arrêté hier dans la rue Saint-Martin*, BNF 8° Lc(2) 2483.

Une série de *Père Duchesne* peu connue, intitulée *Je suis le véritable Père Duchesne*<sup>15</sup> et qui présente le marchand de fourneaux sur une vignette avec l'indication bien en vue, *Pour les aristocrates*, met en place un tel contexte dictionnaire. S'adressant à l'Académie, le *Père Duchesne* lui reproche d'avoir laissé la place aux Jacobins: « Il est temps, foutre, de vous parler français mes bougres, puisque vous en faites des dictionnaires [...] N'êtes vous pas honteux foutre que les Jacobins aient pris tous vos ouvrages ». Que s'est-il passé ? Les Jacobins nous ont « habillé de toutes pièces », ils ont introduit, à partir de « la mère langue » de Mirabeau, « la confusion des langues ». Le *Père Duchesne* s'adresse alors au Jacobin dans les termes suivants: « Foutre, tu ne connais pas seulement en français, tu veux te mêler d'écrire, et tu ne connais pas les mots ». « Pas un mot de français » donc dans la manière dont les Jacobins s'adressent au peuple qui ne l'entend plus, mais qui « sait bien que vous êtes des matins de menteurs ». Aux jacobins « en mascarade de patriotes », le *Père Duchesne* n'a plus qu'un juron à leur adresser, *triple mille diligences chargées de dictionnaires* ! Cette parodie dictionnaire s'inscrit plus largement dans l'offensive parodique des pamphlétaires royalistes, sorte d'emballement linguistique où l'écriture royaliste, au nom de l'esprit français et de sa langue, se défend contre les mots de la Révolution en les transformant en caricature d'eux-mêmes<sup>16</sup>.

Il s'agit alors de mettre au jour, là encore par le dialogue, le *Dictionnaire des démagogues*:

« E. J'avais raison de ne pas répondre de votre vertu, vous êtes l'ennemi des jacobins, un aristocrate, un mauvais citoyen.

---

<sup>15</sup> BNF 8° Lc(2) 522.

<sup>16</sup> D'après A. de BAECQUE dans *Les éclats du rire. La culture des rieurs au XVIIIème siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 2000, en particulier pages 107 et suivantes.

C. Criez vite à la lanterne ,et vous aurez épuisé *le dictionnaire des démagogues*. Vous appelez *aristocrate* un homme qui aime la liberté pour elle, qui ne veut pas plus du despotisme des halles que de la puissance arbitraire des bourreaux couronnés, qui appellent les lois au soutien des droits et des devoirs du citoyen! Si tous les Français vous ressemblent, nous ne serons jamais libres » (*Dialogue entre un clairvoyant (C) et un enragé (E)*, *Spectateur National* du 6 mars 1791).

L'entreprise la plus systématique en ce domaine quitte le terrain journalistique tout en conservant un lien avec la presse pamphlétaire, il s'agit du *Nouveau Dictionnaire* (1792) de l'abbé Buée<sup>17</sup>, auteur par ailleurs des Dialogues de *La Mère Duchesne*<sup>18</sup>. L'objectif de ce polémiste contre-révolutionnaire n'est pas d'élaborer un nouveau code lexical à l'encontre du discours révolutionnaire, mais plutôt de dénoncer « le crime linguistique » des Jacobins, donc de récuser leur langage en acte, son caractère performatif. Le code est donc le même pour tous, mais il est investi, comme dans la presse, sur le terrain de « la guerre de mots ». Ainsi, il est possible de dénoncer chez le Jacobin la perversion de son langage par le retournement du sens des mots, tout en restant dans la champ des principaux concepts moraux et politiques de l'époque révolutionnaire. Enfin la prédominance des verbes *dire* et *savoir* nous renvoie là aussi à la partition journalistique entre le *on dit*, souvent rapporté aux idées de

---

<sup>17</sup> Voir sur ce point la thèse de G. LOZACHMEUR, *Le Nouveau Dictionnaire d'A. Q. Buée (1792). Etude d'un discours polémique contre-révolutionnaire*, dir. S. Branca, Université de Provence, 1995.

<sup>18</sup> Sur ce personnage féminin de la presse pamphlétaire, voir l'analyse d'O. HELYADA, « La Mère Duchesne. Masques populaires et guerre pamphlétaire 1789-1791 », *Annales Historiques de la Révolution française*, N°271, janvier-mars 1988, p. 3-16.

l'adversaire, et le *on sait*, expression verbale de jugement introduisant des arguments et des croyances considérées comme irréfutables.

Bien sûr *Les Actes des Apôtres* occupent une place de choix au sein de la presse royaliste, en matière de satire, par le persiflage, de la langue patriotique. Cependant, il s'agit d'un journal bien connu des chercheurs<sup>19</sup>, et nous lui préférons un court instant son pendant patriotique, *La Légende dorée*<sup>20</sup>, amorçant ainsi un retournement au profit des patriotes jusqu'à l'idée et le mot de république.

\*

*La Légende Dorée* parodie le langage satirique des journalistes royalistes par des lettres, des fables, des couples...et des dialogues. Le premier dialogue met en scène Royou et Durosoy eux-mêmes. Ainsi Royou peut rétorquer à son acolyte qui s'étonne que l'on puisse utiliser des figures de rhétorique au détriment du raisonnement: « Oh! du raisonnement, du raisonnement... Fi! Laissons cela aux enragés; pour nous, mon ami, déclamons; surtout, pas de scrupule, entendez-vous; de bons mensonges, bien impudents, bien calomnieux... » (N°3 du 26 février 1791). Le ton est donné: « Nous sommes, si j'en crois nos yeux / Tous bons aristocrates / C'est parmi les sots et les gueux / Que sont les démocrates » écrivent nos royalistes parodiés. Cependant ces aristocrates sont rapidement obligés de constater, dans une lettre venue d'Angleterre, que la galanterie, où « le beau sexe exerçait son influence dominante, son goût

---

<sup>19</sup> Nous renvoyons à l'ouvrage de J.-P. BERTAUD, *Les Amis du Roi. Journaux et journalistes royalistes en France de 1789 à 1792*, Paris, Perrin, 1984. Sur le langage parodique proprement dit, voir également E. BOURGUIGNAT, *Le Siècle du Persiflage*, Paris, PUF, 1998.

<sup>20</sup> Sous-titrée *Les Actes des Martyrs pour servir de pendant au Actes des Apôtres*. Sur le contexte d'apparition de cette contre-parodie jacobin, voir M. DORIGNY, « Rire révolutionnaire et rire républicain, 1789-1791 », *Dix-huitième siècle*, N°32, 2000, à paraître.

tranchant et son pouvoir décisif »<sup>21</sup> a disparu au plus grand profit des « Français raisonnables ». Désormais les jeux et les ris se font rares. « On parle politique et constitution jusque dans les boudoirs » (N°8 du 15 mars 1791).

De même, si « les patriotes enragés » sont dénoncés par les royalistes pour vouloir supprimer, au sein de « sociétés démagogues » (*Le Consolateur* du 20 avril 1792), certains mots, en particulier celui de Roi, c'est parce qu'ils reprennent l'initiative linguistique au nom de la constitution. Certes royalistes et monarchiens s'efforcent de suppléer au mieux à la dévalorisation du mot de Roi. Mais les sous-entendus de leur initiative sont vite éventés : « Il est un mot dont la ménagerie de la liste civile se sert afin de couvrir toutes les fautes du monarque et justifier sa tendance vers l'absolu pouvoir. Ce mot est *représentant héréditaire du peuple français* » (*Sur l'abus d'un mot, Courrier des départements* du 22 juillet 1792). Pourtant ce mot de représentant résultait d'une longue liste de mots aussi vite abandonnés que prononcés :

« Ce mot de Roi est si gênant, si fatigant pour les oreilles dites patriotes qu'on a cherché à le déguiser sous toutes les dénominations possibles. D'abord c'était le Chef suprême; mais bientôt on en a fait un Fonctionnaire public, puis un Délégué !... Puis l'Agent de la Nation, puis le simple Electeur des Agents du pouvoir exécutif, puis enfin le Représentant qui n'étant qu'un contre douze cents n'est pas plus que chacun des douze cents et n'a pas même sa voix contre eux tous ! » (*Le stationnaire aux frontières, ou l'appel au bon sens*, du 28 août 1791).

---

<sup>21</sup> L'antiféminisme des journalistes patriotes trouve là une de leurs raisons, le refus de la sociabilité des salons au profit d'une sociabilité d'assemblées politiques exclusivement masculines.

A vrai dire, les patriotes radicaux considèrent que le *roi*, et son langage doivent s'effacer devant le *peuple-roi* et sa langue politique. C'est ainsi que l'auteur anonyme d'un texte *Sur l'influence des mots et le pouvoir de l'usage*, après avoir insisté sur la nécessité de rendre la langue française « digne d'un peuple-roi », marque le caractère performatif de sa demande en disant au Roi si l'occasion se présentait: « Tu nous as juré de te conduire au gré de ton maître, le peuple [...] Je te somme, de par la raison, d'en parler le langage et d'accoutumer tes oreilles à l'entendre » (*Mercur National* du 14 décembre 1790).

La « guerre de mots » prend alors un tour différent avec le débat autour de l'idée et du mot de République. En affirmant, « Je suis libre et républicain, mots sacrés qui caractérisent l'essence de l'homme », Ogier, dans sa *Réflexion d'un citoyen de la campagne* (*Mercur National* du 18 février 1791), confère à l'expression « La France est une république » une valeur performative maximale avant même l'institution de la République en septembre 1792. Certes il est toujours possible de définir la république, comme le fait Brissot dans *Ma profession de foi sur la monarchie et le républicanisme* (*Le Patriote Français* du 5 juillet 1791): « J'entends par république, un gouvernement où tous les pouvoirs sont 1° délégués ou représentatifs; 2° électifs dans et par le peuple, ou ses représentants; 3° temporaires ou amovibles ». Mais le mot en lui-même de république, pris dans une profession de foi (*Je suis républicain*) autoconstruit sa vérité. Ainsi, dans *Le Républicain ou le Défenseur d'un gouvernement représentatif*, rédigé par Condorcet, Payne et Duchatel, ces auteurs connus se suffisent de dire que « Ce mot exprime parfaitement l'idée que nous devrions avoir du gouvernement en général; Res-publica, les affaires publiques d'une nation » (N°1 du 1er juillet 1791).

C'est sans doute pourquoi nombre de Jacobins, et Robespierre en premier, ne sont pas immédiatement favorables à son emploi au cours de

l'été 1791<sup>22</sup>. Ils considèrent, à l'égal du *Creuset* « que le mot *république*, trop rude encore pour nos oreilles, contribuera à nous détourner de la chose; que ce mot, ayant malheureusement servi jusqu'à présent à désigner tous les gouvernements dont le vicieux édifice n'était point surchargé d'un Empereur ou d'un Roi, ne rappellerait à personne l'idée d'une constitution réellement populaire » (18 juillet 1791).

Désormais nous entrons dans l'espace d'un débat régulé par la raison linguistique. L'initiative en ce domaine vient du « grammairien patriote » Urbain Domergue, rédacteur du *Journal de la langue française*. Ce linguiste jacobin qui appelle, le 30 juillet 1791, à la constitution d'une *Société des amateurs de la langue française*, marque ainsi la nécessité de constituer une langue politique à la hauteur de la Constitution<sup>23</sup>. A suivre Brissot, rédacteur du *Patriote Français* et membre fondateur de la *Société des amateurs de la langue française*, « la guerre épigrammatique » se continue alors plus classiquement en « guerre de mots », en particulier sur le terrain de la désignation des classes et des partis<sup>24</sup>.

---

<sup>22</sup> Voir G. MAINTENANT, « République de mai 1789 à septembre 1792 », dans *Dictionnaire des usages socio-politiques*, fascicule 2, *op. cit.*

<sup>23</sup> Voir le chapitre VIII de notre ouvrage, *L'avènement des porte-parole de la République (1789-1792). Essai de synthèse sur les langages de la Révolution française*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 1998.

<sup>24</sup> *Ibid.*, chapitre X.